
Procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 5 décembre 2016

PV 2016/07

A 19 h 35, la séance est ouverte.

Présents : Philippe BARBUT, Claude BOUVRESSE, Jacques CHOUTEAU, Hervé FAGARD, Jean-Paul GENOUD, Evelyne GUIGNARD, Anouk HAERINGER-CHOLET, Claudine JOACHIM, Erwan LE BARBU, Michel LETHIER, Jean Michel LORNET, Monique MARRON, Anne-Cécile MURATI, Maxime PEPIN, Cosette POL BODETTO, Christian THIOLOT, Claude TISSERANT, Marie TOLO, Florence TONON, Jocelyn VENDEL, Rita ZUCCARELLO.

Absents excusés : Michel CATTET (procuration à Jean Paul GENOUD), Bernard MAGNIN FEYSOT (procuration à Cosette POL BODETTO), Benjamin LIMARE (procuration à Michel LETHIER).

1 - Installation des nouveaux membres élus

Michel Lethier, président sortant, félicite les nouveaux élus (Hervé FAGARD, Evelyne GUIGNARD, Erwan LE BARBU, Maxime PEPIN, Marie TOLO). Le comité directeur comprend donc à nouveau 24 membres, mais la parité souhaitée n'est pas atteinte (9 féminines contre 15 hommes).

Ensuite, il commente un extrait des articles des statuts et du règlement intérieur relatifs à l'élection, la composition du bureau.

A l'issue de cette présentation, il est désigné comme secrétaire de séance. Il transfère la présidence de la séance à Jean Paul GENOUD doyen du comité.

2 - Election du bureau sous la présidence de Jean Paul Genoud

Jean Paul lance le débat en vue d'aboutir en premier lieu, à l'élection à la fonction de président(e). Aucune candidature spontanée ne se manifestant d'emblée, il donne la parole à chacun(e) des membres du comité sur leurs intentions respectives.

Après explications et demandes d'éclaircissement sur les différentes fonctions dévolues aux membres du bureau, des candidatures sont proposées pour faire partie du bureau et exercer les fonctions de :

- trésorier et trésorier adjoint,
- secrétaire,
- vice présidents.

Ce qui n'est toutefois, pas le cas pour la fonction de président. Divers membres souhaitant avoir un temps de réflexion supplémentaire, le président de séance propose de mettre aux voix la possibilité d'ajourner l'élection du bureau et de la reporter ultérieurement.

Cette proposition recueille :

- 5 voix contre,
- 2 abstentions,
- 14 voix pour.

Cette proposition de report de l'élection du bureau recueillant la majorité, il propose de fixer une date . Compte tenu de l'urgence pour l'administration et la gestion du club, des contraintes de calendriers de chacun, **la date du lundi 12 décembre à 20 H 00 est retenue.**

Dans l'attente, chacun des membres du comité s'engage pendant le laps de temps supplémentaire à se rencontrer, échanger, proposer sa ou ses contribution(s).

Michel Lethier président sortant, pour sa part, regrette l'absence de candidature pour lui succéder, comprend fort bien toutes les hésitations mais reste néanmoins confiant compte tenu des différents engagements déjà avancés.

3 - Délégations de signature

A l'unanimité des votants, les deux trésoriers sortants Jean Paul Genoud et Claude Tisserant sont autorisés à bénéficier de la signature relative au fonctionnement des deux comptes détenus au crédit mutuel Agence Besançon Union (compte courant et livret bleu).

Fin de la séance à 22h00.

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance

Michel LETHIER

Jean Paul GENOUD